



Association Eirene Suisse

Genève

**Rapport sur le contrôle restreint
Comptes annuels 2024**

Lausanne, le 6 mai 2025



**Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint des comptes de l'année 2024
A l'Assemblée générale des membres de l'Association Eirene Suisse, Genève**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de variation des fonds et annexe) de l'Association Eirene Suisse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les informations du rapport de performance ne sont pas soumises à notre contrôle.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la Swiss GAAP RPC 21, aux dispositions légales et aux statuts incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément à la Swiss GAAP RPC 21, et qu'ils ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Lausanne, le 6 mai 2025

Fid'impact Sàrl

Adrien Kracher
Expert-Réviseur agréé

Annexe : comptes annuels comprenant :

- Bilan au 31 décembre 2024
- Compte de résultat de l'exercice 2024
- Tableau de variation des fonds de l'exercice 2024
- Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2024
- Rapport de performance (non soumis à notre contrôle)



Association Eirene Suisse

Genève

Etats financiers 2024

Contenu

1. Comptes annuels selon le format Zewo	3
1.1 Bilan	3
1.2 Compte de Résultat	4
1.3 Tableaux de variation des fonds affectés et libres 2024 & 2023	5
2. Comptes annuels selon le format du budget DDC.....	7
2.1 Tableau des charges de programme (en anglais uniquement)	7
2.2 Tableau des revenus de programme (en anglais uniquement).....	7
3. Annexes aux comptes annuels selon Swiss GAAP RPC	8
3.1 Présentation de l'association Eirene Suisse.....	8
3.2 Principes comptables.....	8
3.3 Informations sur les postes du bilan.....	9
3.4 Informations sur le compte de résultat.....	12
3.5 Informations supplémentaires	133
3.6 Rapport de performance	13

1. Comptes annuels selon le format Zewo

1.1 Bilan (en CHF)

Bilan détaillé - Eirene Suisse 2024

	31.12.2024	%	31.12.2023	Var 23-24
Actifs	938 375,81	100%	825 554,24	+14%
Actifs circulants	938 374,81	100%	825 553,24	+14%
Liquidités	813 511,23	87%	620 703,76	+31%
CCP	115 473,94	12%	32 817,95	+252%
Banque alternative Suisse	2 175,75	0,2%	1 966,30	+11%
Compte courant 1	322 764,79	34%	142 547,81	+126%
Compte sociétaire 1	73 096,75	8%	92 827,20	-21%
Compte courant 2	300 000,00	32%	349 894,50	-14%
RaiseNow	-	0,0%	650,00	-100%
Titres	36 200,00	4%	34 600,00	+5%
Actions banque A	36 000,00	4%	34 400,00	+5%
Part sociale banque B	200,00	0,0%	200,00	-
Créance et avances de fonds	57 040,08	6%	126 618,56	-55%
Avances de fonds	57 040,08	6%	105 354,89	-46%
Créances assurances sociales	-	0%	20 443,26	-100%
Autres créances	-	-	820,41	-
Actifs de régularisation	31 623,50	3%	43 630,92	-28%
Actifs transitoires	31 623,50	3%	43 630,92	-28%
Actifs immobilisés	1,00	0%	1,00	-
Infrastructure informatique	1,00	0%	1,00	-
Passifs	938 375,81	100%	825 554,24	+14%
Fonds étrangers	46 931,00	5%	71 898,90	-35%
Dettes à court terme	300,00	0,0%	6 556,65	-95%
Factures à payer	-	0,0%	2 089,50	-100%
Dettes assurances sociales	300,00	+0%	4 467,15	-
Dettes à moyen terme	46 631,00	5%	65 342,25	-29%
Pécule de réinsertion	46 631,00	5%	65 342,25	-29%
Passifs de régularisation	81 316,56	9%	40 733,08	+100%
Passifs transitoires	81 316,56	9%	40 733,08	+100%
Provision pour fonds d'urgence	-	0%	30 000,00	-100%
Fonds affectés	111 515,25	12%	129 591,63	-14%
Capitaux propres	698 613,00	74%	553 330,63	+26%
Capital libre de l'association	668 613,00	71%	557 181,58	+20%
Capital lié / fonds d'urgence	30 000,00	3%	-	-
Résultat annuel	-	0%	(3 850,95)	-100%

1.2 Compte de Résultat (en CHF)

Compte de résultat détaillé 2024 - Eirene Suisse - Format Zewo

	Comptes 2024	%	Comptes 2023	%	Var 23-24
Produits d'exploitation	1 558 984	100%	1 054 995	100%	+48%
Recettes non affectées	60 837	4%	55 964	5%	+9%
Cotisations	2 650	0,2%	3 580	0,3%	-26%
Dons libres	37 247	2%	39 866	4%	-7%
Recettes prestations diverses	250	0%	1 730	0,2%	-86%
Recettes stands non affectées	382	0,0%	929	0,1%	-59%
Autres recettes non affectées	20 308	1,3%	9 859	1%	+106%
Recettes affectées	1 498 147	96%	999 031	95%	+50%
Dons affectées (Groupes de soutien et collecte de fonds)	40 813	3%	30 122	3%	+35%
Contribution partenaire Sud	1 069	0,1%	-	0%	-
Unité/DDC	609 500	39%	434 500	41%	+40%
FEDFRESO	640 952	41%	417 561	40%	+53%
Baillleurs institutionnels hors FEDERESO (fondations, etc.)	203 492	13%	107 280	10%	+90%
Recettes stands affectées	2 321	0,1%	1 149	0,1%	-
Autres recettes affectées	-	0,0%	8 419	1%	-100%
Charges d'exploitation	1 498 352	100%	1 206 795	100%	+24%
Charges co-financables par Unité/DDC	1 435 227	96%	1 140 072	94%	+26%
Charges de programmes	1 351 590	90%	1 048 167	87%	+29%
Programme Grands Lacs	489 381	33%	364 300	30%	+34%
Programme Amérique centrale	397 749	27%	241 810	20%	+64%
Programme Haïti	375 828	25%	338 397	28%	+11%
Programme au Nord	88 632	6%	103 660	9%	-14%
Frais de fonctionnement	83 637	6%	91 905	8%	-9%
Salaires, charges sociales et locaux	56 378	4%	62 445	5%	-10%
Charges des locaux	1 622	0,1%	2 073	0%	-22%
Frais administratifs	4 231	0,3%	2 601	0%	+63%
Frais de déplacement	1 402	0,1%	1 168	0%	+20%
Frais de vie associative	5 685	0,4%	13 455	1%	-58%
Frais de port, téléphone et internet	886	0,1%	779	0%	+14%
Frais et intérêts bancaires *	316	0,0%	-	0%	-
Frais informatiques	3 583	0,2%	3 478	0%	+3%
Autres abonnements & cotisations	905	0,1%	1 606	0%	-44%
Honoraires fiduciaire & conseil	8 627	0,6%	4 300	0%	+101%
Charges non co-financables par Unité/DDC incluses dans le cofinancement	16 624	1%	18 556	2%	-10%
Sensibilisation et événements	16 624	1%	18 556	2%	-10%
Charges de personnel et locaux	15 033	1%	17 276	1%	-13%
Frais de sensibilisation et d'événement	1 591	0,1%	1 280	0%	+24%
Charges non co-financables par Unité/DDC	46 502	3%	48 167	4%	-3%
Recherche de fonds	35 354	2%	36 472	3%	-3%
Charges de personnel et locaux	26 076	2%	28 313	2%	-8%
Frais de recherches de fonds	9 279	1%	8 159	1%	+14%
Cotisations et affiliation	11 148	1%	11 696	1%	-5%
Résultat d'exploitation	60 632		- 151 800		
Charges et produits hors exploitation	66 574		- 27		
Charges hors exploitation	640		1 591		
Produits hors exploitation	67 214		1 564		
Résultat avant variation des fonds affectés	127 206		- 151 827		
Variation des fonds affectés	18 076		147 976		
Attribution des fonds affectés (-)	1 506 404		999 100		
Utilisation des fonds affectés (+)	1 524 480		1 147 076		
Résultat annuel avant utilisation/allocation au capital de l'organisation	145 282		- 3 851		
Affectation au capital de l'organisation	145 282		- 3 851		
Affectation au capital lié - fonds d'urgence	30 000		-		
Affectation au capital libre	115 282		- 3 851		
	-		-		

1.3 Tableaux de variation des fonds affectés et libres 2024 et 2023 (en CHF)

Tableau de variation des fonds affectés 2024						
FONDS	01.01.2024	Attribution	Utilisation	Transfert	Rbt	31.12.2024
Unité - DDC	-	609 500,00	609 500,00	-	-	-
TOTAL Région Grands Lacs	75 380,30	230 448,00	300 882,05	-	-	4 946,25
Total FEDERESO Grands Lacs	75 380,30	188 638,00	260 292,50	-	-	3 725,80
FGC 2023-28	15 687,51	75 239,00	90 926,51	-	-	-
FGC 2023-36	16 168,13	79 301,00	93 518,07	-	-	1 951,06
FGC 2024-11	-	32 918,00	31 143,26	-	-	1 774,74
FEDEVACO 23-15	40 980,29	-	40 980,29	-	-	-
Latitude 21 23-03	2 544,37	1 180,00	3 724,37	-	-	-
Total autres financements Grands Lacs	-	41 810,00	40 589,55	-	-	1 220,45
TOTAL Région Amérique Centrale	22 414,52	289 372,84	292 206,66	-	-	19 580,70
Total FEDERESO Amérique Centrale	-	201 406,50	201 406,50	-	-	-
FGC 2023-51	-	55 500,00	55 500,00	-	-	-
FGC 2022-21	-	60 000,00	60 000,00	-	-	-
FEDEVACO 23-40	-	66 100,50	66 100,50	-	-	-
Valais Solidaire 22-188	-	-	-	-	-	-
Valais Solidaire 23-188	-	6 742,00	6 742,00	-	-	-
Valais Solidaire 24-212	-	13 064,00	13 064,00	-	-	-
Total autres financements Amérique Centrale	22 414,52	87 966,34	90 800,16	-	-	19 580,70
TOTAL Région Quisqueya	11 486,79	375 997,01	320 805,52	-	-	66 678,28
Total FEDERESO Quisqueya	-	250 907,55	189 072,56	-	-	61 834,99
FGC 2023-20	-	168 920,00	107 085,01	-	-	61 834,99
FEDEVACO 24-90	-	49 100,00	49 100,00	-	-	-
Valais Solidaire 23-201	-	4 324,00	4 324,00	-	-	-
Valais Solidaire 24 23-201	-	9 685,00	9 685,00	-	-	-
Fribourg Solidaire - JWN	-	18 878,55	18 878,55	-	-	-
Total autres financements Quisqueya	11 486,79	125 089,46	131 732,96	-	-	4 843,29
TOTAL Autres Recettes	20 310,02	1 086,00	1 086,00	-	-	20 310,02
Fonds réaffectés à des projets - Tout terrain	20 310,02	-	-	-	-	20 310,02
Recettes de stands	-	1 086,00	1 086,00	-	-	-
TOTAL	129 591,63	1 506 403,85	1 524 480,23	-	-	111 515,25

Tableau de variation des fonds libres 2024						
CAPITAL	01.01.2024	Attribution	Utilisation	Transfert	Rbt	31.12.2024
Capital de l'association	557 181,58	115 282,37	(3 850,95)	-	-	668 613,00
Capital lié - fonds d'urgence	-	30 000,00	-	-	-	30 000,00
Résultat reporté	(3 850,95)	-	-	3 850,95	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	-
TOTAL	553 330,63	145 282,37	-3 850,95	3 850,95	-	698 613,00

Tableau de variation des fonds affectés 2023						
FONDS	01.01.2023	Attribution	Utilisation	Transfert	Rbt	31.12.2023
Unité - DDC	-	434 500,00	434 500,00	-	-	-
TOTAL Région Grands Lacs	76 306,44	256 869,20	257 795,35	-	-	75 380,30
Total FEDERESO Grands Lacs	50 313,84	229 884,20	204 817,75	-	-	75 380,30
FGC 2021-03	24 939,59	-	24 939,59	-	-	-
FGC 2023-28	-	98 471,00	82 783,49	-	-	15 687,51
FGC 2023-30	-	41 312,00	25 143,87	-	-	16 168,13
Latitude 21 22-03	-	3 070,00	3 070,00	-	-	-
Latitude 21 23-03	-	11 800,00	9 255,63	-	-	2 544,37
FEDEVACO 21-15	-	231,20	-	(231,20)	-	-
FEDEVACO 22-15	25 374,25	-	25 605,45	231,20	-	-
FEDEVACO 23-15	-	75 000,00	34 019,71	-	-	40 980,29
Total autres financements Grands Lacs	25 992,60	26 985,00	52 977,60	-	-	-
TOTAL Région Amérique Centrale	50 334,44	103 667,88	131 587,80	-	-	22 414,52
Total FEDERESO Amérique Centrale	-	60 864,00	60 864,00	-	-	-
FEDEVACO 23-30	-	30 000,00	30 000,00	-	-	-
Valais Solidaire 22-188	-	4 252,00	4 252,00	-	-	-
Valais Solidaire 23-188	-	10 112,00	10 112,00	-	-	-
FGC 2023-51*	-	14 500,00	14 500,00	-	-	-
Commune de Bagne	-	2 000,00	2 000,00	-	-	-
Total autres financements Amérique Centrale	50 334,44	42 803,88	70 723,80	-	-	22 414,52
TOTAL Région Quisqueya	68 202,70	204 062,98	260 778,89	-	-	11 486,79
Total FEDERESO Quisqueya	-	127 043,90	127 043,90	-	-	-
Fribourg Solidaire - JWN	-	19 749,90	19 749,90	-	-	-
Valais Solidaire 23-201	-	17 294,00	17 294,00	-	-	-
FGC 2023-20*	-	90 000,00	90 000,00	-	-	-
Total autres financements Quisqueya	68 202,70	77 019,08	133 734,99	-	-	11 486,79
TOTAL Autres recettes	82 724,13	-	62 414,11	-	-	20 310,02
Loterie Romande - 60 ans	10 142,68	-	10 142,68	-	-	-
Fonds réaffectés à des projets - tout terrain	72 581,45	-	52 271,43	-	-	20 310,02
TOTAL	277 567,71	999 100,06	1 147 076,14	-	-	129 591,63

* Fonds ajustés aux montants contractuels comptabilisés comme produit à recevoir

Tableau de variation des fonds libres 2023						
CAPITAL	01.01.2023	Attribution	Utilisation	Transfert	Rbt	31.12.2023
Capital de l'association	536 647,34	20 534,24	-	-	-	557 181,58
Résultat reporté	20 534,24	-	-	-20 534,24	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	(3 850,95)
TOTAL	557 181,58	20 534,24	-	-20 534,24	-	553 330,63

2. Comptes selon le format du budget DDC

2.1 Tableau des charges de programme (en anglais uniquement)

	Budget 2024	Spending 2024	Direct costs	Support costs	Admin. costs	SDC contribution used 2024	SDC cofunding rate 2024	Balance 2024
1. Total Direct Program Costs*	1 080 924,65	1 451 851,42	965 556,87	314 026,24	172 268,31	609 500,00	42,0%	(370 926,77)
Total Outcome 4** : Peaceful and inclusive societies for sustainable development are promoted	1 052 492,35	1 435 226,80	963 965,09	298 993,40	172 268,31	609 500,00	42,5%	(382 734,45)
Central america & the Caribbean (Nicaragua, El Salvador, Guatemala, Cuba, Mexico, Haiti)	564 466,31	879 093,47	578 306,87	195 270,21	105 516,39	373 325,99	42,5%	(314 627,16)
Great lakes region (Kenia, Uganda, Tanzania, DR Congo, Rwanda)	488 026,05	556 133,33	385 658,22	103 723,19	66 751,92	236 174,01	42,5%	(68 107,29)
Total Outcome 5: Awareness to sustainable development has raised among the public in Switzerland	28 432,30	16 624,62	1 591,78	15 032,84	-	-	-	11 807,68
Switzerland	28 432,30	16 624,62	1 591,78	15 032,84	-	-	-	11 807,68

	Budget 2024	Spending 2024	Balance 2024
Total spendings not co-financed by SDC core contribution	51 596,76	46 501,88	5 094,88
Fundraising	40 112,76	35 354,38	4 758,38
Membership of networks/ associations (Unité, Federations, etc)	11 484,00	11 147,50	336,50
Other	-	-	-

2.2 Tableau des revenus de programme (en anglais uniquement)

	Budget 2024	Result 2024	Balance 2024
Total Costs International Program*	1 080 924,66	1 451 851,42	370 926,76
Total Contribution SDC	432 370,00	609 500,00	177 130,00
% Contribution SDC in relation to International Programme	40,0%	42,0%	-
Total Own Income/Revenues	13 500,00	4 060,46	(9 439,54)
% Own Income/Revenues	0%	1%	0%
Service deliveries	500,00	250,00	(250,00)
Financial income	400,00	1 107,46	707,46
Sale (products, etc)	12 600,00	2 703,00	(9 897,00)
Property income	-	-	-
Other	-	-	-
Total Others Income/Revenues	635 054,66	838 290,96	203 236,30
% Others Income/Revenues	57%	56%	0%
Other public institutions (cantons, municipalities)	433 700,00	640 952,05	207 252,05
Other NGOs donations	192 330,66	168 109,25	(24 221,41)
Private donations	5 361,00	29 229,66	23 868,66
Churches donations	-	-	-
Membership fees	-	-	-
Legacies	-	-	-
Other	3 663,00	-	(3 663,00)
Total Costs outside International Program	51 596,76	46 501,88	(5 094,88)
Other SDC contributions	-	-	-
Other incomes	51 596,76	46 501,88	(5 094,88)
Total Costs Organisation	1 132 521,42	1 498 353,30	365 831,88

* Le total des coûts du programme est constitué des dépenses co-finançables par la DDC. La méthode Zewo est appliquée afin d'imputer les frais de programme à la région qu'ils concernent et distinguer les coûts qui relèvent de la recherche de fonds des coûts co-finançables (voir point 3.4.1 en annexe).

** La répartition des régions est d'abord réalisée sur la base de l'imputation des frais de programme selon la méthode Zewo. Les frais indirects sont ensuite répartis par région d'après un coefficient composite attribué à chaque projet.

3. Annexes aux comptes annuels selon Swiss GAAP RPC

3.1 Présentation de l'association Eirene Suisse

Eirene Suisse est une organisation laïque active depuis 1963 dans la coopération au développement. Elle a fusionné avec GVOM (Groupe Volontaires Outre-Mer) en juin 2010. L'objectif de l'organisation est de renforcer et de valoriser au Sud des dynamiques locales en faveur de la promotion de la paix et des droits humains. Ce travail s'effectue au travers de l'établissement de partenariats avec des associations locales présentes dans les pays d'activité d'Eirene Suisse.

Eirene Suisse est spécialisée dans la coopération par l'échange de personnes, c'est-à-dire l'envoi de volontaires qualifiés venant appuyer le développement de ces structures locales. Depuis sa création, plus de 300 volontaires ont ainsi mis leurs compétences à disposition de ses organisations partenaires. Les notions d'échange, d'apprentissage mutuel et de respect de l'autonomie des acteurs sont au centre de leurs actions.

Actuellement, Eirene Suisse travaille avec une vingtaine de partenaires locaux. Elle gère une quinzaine d'affectations par an et plusieurs projets dans les trois zones d'intervention principales que sont l'Amérique centrale (Nicaragua, Salvador, Haïti) et, en Afrique, la région des Grands Lacs (Rwanda, R.D.C, Ouganda).

3.2 Principes comptables

3.2.1 Base de préparation des comptes annuels

Les états financiers 2024 d'Eirene Suisse ont été établis conformément à ses statuts, aux dispositions y relatives du Code des obligations, aux normes Swiss GAAP RPC (en particulier la norme 21 spécifique aux organisations à but non lucratif), ainsi qu'aux normes et à la méthode Zewo.

3.2.2 Périmètre des comptes annuels

Les comptes annuels sont constitués des comptes de l'association de droit Suisse Eirene Suisse. Ils excluent les comptes des projets conduits par nos partenaires terrains qui sont indépendants d'Eirene Suisse.

3.2.3 Conversion de monnaies étrangères

Les transactions en devise étrangère sont réalisées au taux de change en vigueur au moment de la transaction, tel que fourni par Convera (anciennement Western Union). Eirene Suisse n'avait ni avoir ni engagement en monnaie étrangère en 2024. Les éventuels gain et perte de change sont calculés sur la base des taux fournis par l'administration fédérale des contributions (AFC).

3.2.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont strictement constituées de matériel informatique. Elles sont amorties dans leur totalité au moment de l'achat.

3.2.5 Reconnaissance du revenu

Les recettes affectées et libres sont comptabilisées dans le compte de résultat dès lors qu'elles sont à disposition de l'organisation. Les fonds affectés correspondent à des dons reçus avec une destination précise, fixée par des tiers, et soumis à des restrictions d'utilisation dans le temps et dans leur finalité. Ces fonds sont d'abord enregistrés en revenus, puis affectés au passif dans leur compte respectif sous la rubrique « fonds affectés » par la comptabilisation d'une charge d'allocation. Cette méthode permet de les identifier clairement. Les fonds affectés sont reconnus comme revenus lors de l'exercice où les dépenses correspondantes sont engagées, via une écriture d'utilisation de ces fonds affectés. Les autres revenus sont enregistrés selon le principe de la délimitation périodique, c'est-à-dire au moment où les opérations ou événements générateurs de revenus surviennent, indépendamment des flux financiers effectifs.

3.2.6 Enregistrement des charges

Les charges sont comptabilisées selon le principe de la délimitation périodique, c'est-à-dire au moment où les opérations et autres événements générateurs de charges surviennent, indépendamment des flux financiers.

Les charges liées aux projets sont enregistrées lors du décaissement effectif en faveur du partenaire local, puis ajustées en fin d'exercice sur la base des rapports transmis par les partenaires.

3.2.7 Parties liées

Les partenaires locaux d'Eirene Suisse sont considérés comme des parties liées d'Eirene Suisse.

3.2.8 Tableau de flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie d'Eirene Suisse n'est pas présenté dans l'état financier 2024, conformément aux dispositions prévues par l'article 16 de la norme Swiss GAAP RPC 21 dans la mesure où le total du bilan ne dépasse pas deux millions de francs et le nombre d'emplois rémunérés à plein temps en moyenne ne dépasse pas dix.

3.3 Informations sur les postes du bilan

3.3.1 Trésorerie

La trésorerie est constituée d'avoirs en banque à vue ainsi que de comptes d'épargne disponibles sous 90 jours. Les soldes des comptes indiqués au bilan sont certifiés par les attestations des banques respectives.

3.3.2 Titre de placement

Il s'agit de 200 actions – type A – de la BAS qui ont été réévalués à la valeur de marché, ainsi qu'une part sociétaire Raiffeisen.

3.3.3 Créances et avances de fonds

Tableau des créances et avances de fonds au 31.12			
Description	2024	Description	2023
Charges et indemnités des volontaires payées en avances	25 787	Charges et indemnités des volontaires payées en avances	23 778
Avances aux coordinations locales	3 025	Avances aux coordinations locales	1 770
Avances liées à des projets	28 228	Avances liées à des projets	79 807
		Avoirs auprès des assurances sociales	20 443
		Remboursement assurance TSM	32
		Créance volontaire liée aux assurances	789
Total	57 040	Total	126 619

Les avances faites aux volontaires et liées à des projets sont constituées de montants versés en 2024 mais dont la charge sera effective en 2025.

3.3.4 Actifs transitoires

Tableau des actifs transitoires au 31.12			
Description	2024	Description	2023
Assurances payées en avance	11 083,00	Assurances payées en avance	2 375,21
Remboursement stand marché de Noël	40,00	Loyer Cave janvier 2024	150,00
Montant à recevoir Fondation L. M.	20 000,00	Salaire coordination locale versé en avance	2 665,36
Montant à recevoir FGC	500,50	Dépenses Echange Sud Nord 2024	3 940,35
		Montant à recevoir FGC	34 500,00
Total	31 623,50	Total	43 630,92

Les actifs transitoires comprennent les primes d'assurances sociales LAA et APGM payées en 2024 mais rattachées à l'exercice 2025, ainsi que des produits à recevoir de deux bailleurs, correspondant à des projets financés en 2024 et dont le versement est prévu en 2025.

3.3.5 Engagement à moyen et long terme

Les pécules de retour à payer se montent à 46'631,00CHF au 31.12.2024. Par contrat, les volontaires de longue durée (2 ans et plus d'affectation) touchent un pécule de réinsertion à la fin de leur mission afin de subvenir à leurs besoins immédiats, le temps de se réinstaller. Le montant minimum du pécule est fixé par Unité dans le document relatif aux standards de qualité pour la coopération par l'échange de personne (page 30) et se monte à 506 CHF par mois pour une personne en contrat individuel et 835 CHF pour les contrats couple.

Comptablement, les pécules sont provisionnés chaque mois d'affectation, puis réglés en fin d'affectation. Pour certains volontaires de plus longue durée, il est possible qu'un pécule soit versé en cours d'affectation.

3.3.6 Autres engagements

Informations complémentaires		
Type	2024	2023
Dettes envers les institutions de LPP	Néant	Néant
Actifs mis en gage	Néant	Néant
Engagements conditionnels	Néant	Néant
Autres informations d'usage	Néant	Néant

3.3.7 Passifs transitoires

Tableau des passifs transitoires au 31.12			
Description	2024	Description	2023
Charge à payer rapport annuel 2024	2 500,00	Provision pour rapport annuel 2023	4 500,00
Charge à payer pour révision des comptes 2024	6 230,00	Provision pour révision des comptes 2023	4 300,00
Cotisations 2025 reçues d'avance	50,00	Cotisations 2024 reçues d'avance	50,00
Charges à payer Assurances	43 417,81	Provision vacances	29 065,92
Charges à payer volontaires et projets	19 856,50	Provision heures supplémentaires	2 817,16
Charges à payer coordination locale	2 814,00		
Charges à payer autres	6 448,25		
Total	81 316,56	Total	40 733,08

Deux factures non parvenues, relatives au rapport annuel 2024 et aux frais de révision des comptes, ont été comptabilisées en 2024 puis extournées sur 2025, toute différence de facturation éventuelle impactera l'exercice 2025. Les charges d'assurances sociales payées en 2025 concernent principalement des soldes de l'exercice 2024, ainsi que l'assurance maladie des volontaires (Cigna), dont les primes sont réglées en début d'année et ajustées en fin d'exercice selon les taux de changes applicables. Les charges à payer liées aux volontaires et aux projets correspondent au versement d'un pécule de retour suite à la fin d'un contrat de volontariat au 31.12.24, ainsi qu'à une facture de soutien à projet reçue en 2025. Le solde des charges à payer concerne des factures non parvenues en 2024 mais imputables à l'exercice.

3.3.8 Provisions

Evolution des provisions en 2024					
Dénomination	01.01.2024	Constitution	Utilisation	Dissolution	31.12.2024
Provision pour risque d'exploitation	30 000	-	-	30 000	-
Provision vacances	29 066	-	-	29 066	-
Provision heures supplémentaires	2 817	-	-	2 817	-
Autres provisions	-	-	-	-	-
Total provisionné	61 883	0	0	61 883	0

Evolution des provisions en 2023					
Dénomination	01.01.2023	Constitution	Utilisation	Dissolution	31.12.2023
Provision pour risque d'exploitation	30 000	-	-	-	30 000
Autres provisions	-	-	-	-	-
Total provisionné	30 000	0	0	0	30 000

Les provisions pour vacances non prises et heures supplémentaires, constituées lors des exercices précédents, ont été dissoutes en 2024, leur maintien n'étant plus justifié au regard du règlement intérieur. La provision pour risque d'exploitation a également été dissoute afin de se conformer aux normes Swiss GAAP RPC, pour être reconstituée dans le capital lié / fonds d'urgence d'Eirene Suisse.

3.3.9 Fonds affectés

Le tableau de variation des fonds affectés, à savoir des fonds dont l'utilisation est restreinte dans le temps à un but précis selon les termes des contrats et conventions qui lient Eirene Suisse à ses bailleurs, fournit les informations détaillées quant à leur traitement.

Le processus d'affectation des fonds est un processus complexe en raison principalement de la multitude de fonds affectés dont bénéficie Eirene Suisse et des restrictions plus ou moins contraignantes imposées par les bailleurs, notamment par la DDC/Unité pour qui il faut différencier charges co-finançables et non co-finançables. Les fonds affectés avec les horizons temporels les plus courts (une année ou moins) et les fonds dont le taux de co-financement d'un projet est élevé sont utilisés en priorité pour couvrir les frais de projet qu'ils concernent et des frais administratifs selon les contrats. Le degré d'affectabilité des fonds diffère en effet et la priorité est donnée aux fonds les plus restreints, y compris la contribution de la DDC/Unité qui doit être entièrement dépensée sur l'année ou remboursée.

Relevé de l'origine des fonds affectés		
Origine	Montant	Pourcentage
Suisse	1 488 814,13	99%
Etranger	9 333,00	1%

Au 31.12.2024, le total des fonds affectés à disposition d'Eirene Suisse se monte à 111'515,25 CHF

3.3.10 Réserves

Aucune réserve n'était constituée au 01.01.2024, ni ne l'a été durant l'exercice écoulé.

3.3.11 Capitaux propres de l'organisation

La perte 2023 a été entièrement absorbée par les fonds propres d'Eirene Suisse après l'acceptation des comptes 2023 par l'Assemblée générale du 20 juin 2024. Suite à une mise à jour de la présentation des comptes selon les normes Swiss GAAP RPC 21, le capital de l'association au 31.12.2024 s'élève à 698'613,00 CHF. Ce montant intègre le résultat de l'exercice 2024 d'un montant de 145'282,00 CHF, réparti comme suit : 30'000,00 CHF affectés au capital lié – fonds d'urgence, correspondant à la reprise de la provision spécifiquement dédiée, et 115'282,00 CHF d'excédent de l'exercice affecté au capital libre.

3.4 Informations sur le compte de résultat

3.4.1 Application de la méthode Zewo pour le traitement des charges

Afin d'établir ses comptes, Eirene Suisse a scrupuleusement respecté les normes du label Zewo et renforcé la mise en œuvre de la méthode Zewo dans le calcul des charges. L'application stricte des normes Zewo 12 et 13 garantit ainsi des comptes transparents et conformes à la réalité de l'exercice 2024. De surcroît, la mise en œuvre de la méthode Zewo dans le cadre de la subdivision des charges en 3 catégories, à savoir les charges de projet, administrative et de recherche de fonds, permet la conformité des comptes avec les normes Swiss GAAP RPC 21 relatives à la tenue des comptes des organisations à but non lucratif. L'application de la méthode offre ainsi une image claire des coûts directement liés aux programmes et des activités de soutien qui sont nécessaires à leur exécution.

Conformément à la méthode Zewo, les charges de programme ont été affectées en se posant la question de savoir si elles disparaîtraient dans le cas où les différents programmes venaient à s'arrêter. Ainsi, les dépenses directes liées à l'envoi de volontaires, au soutien de personnel local, aux échanges Sud-Sud et Sud-Nord et à la mise en œuvre de projets d'initiative de paix font clairement partie de cette catégorie. S'y ajoutent encore les frais d'accompagnement local, les frais de suivi en Suisse ainsi que les activités de programme au Nord visant à renforcer les programmes, à savoir les activités de redevabilité et partage des savoir (dans le respect de l'article 15 de la méthode Zewo) et de recrutement, formation et préparation au départ des volontaires.

Certaines activités liées au programme jouant cependant aussi un rôle dans la recherche de fonds d'Eirene Suisse, elles ont été affectées selon le but qu'elles poursuivent, comme stipulé par l'article 16 de la méthode Zewo. Ainsi, lorsque le but principal relève de la sensibilisation du public aux problématiques rencontrées par les populations où Eirene Suisse est active, et ce à des fins de changement de position ou de comportement de la part du public, 80% des charges sont affectées aux programmes en vertu du principe d'efficacité.

Les charges de personnel et le loyer ont fait l'objet d'une attention particulière dans le cadre de l'affectation des charges. Les charges de personnel ont été affectées selon le cahier des charges des collaborateurs à défaut de l'enregistrement du temps, dont la mise en œuvre s'avérerait trop compliquée compte-tenu des nombreux projets d'Eirene Suisse, en accord avec l'article 10 de la méthode Zewo. En vertu de l'article 11, le loyer et les frais de nettoyage ont été affectés sur la base de la répartition des charges de personnel par domaine. Les autres frais liés aux locaux font partie des frais administratifs.

3.4.2 Charges et produits hors exploitation

Les charges hors exploitation (640,15 CHF) sont constituées de charges extraordinaires et de différences d'arrondi.

Les produits hors exploitation (67'214,07 CHF) sont constitués, pour l'essentiel, de la dissolution des provisions pour vacances et heures supplémentaires non réaffectées, de la dissolution de la provision pour fonds d'urgence allouée au capital lié de l'association, de la redistribution de la taxe CO₂, d'intérêt créanciers et de revenus de titres.

3.5 Informations supplémentaires

3.5.1 Organes dirigeants et de gestion

Le comité est formé de plusieurs membres, dont un président. Au 31 décembre 2024, il est composé comme suit :

- Patrick Matthey président
- Nadine Bernasconi membre
- Mélanie Lutz membre
- Jacques Walliser membre
- Rémi Savary membre

Les membres du comité ne sont ni payés, ni défrayés, et aucun conflit d'intérêt n'est à constater. La rémunération annuelle pour le poste de la gestion opérationnelle de l'organisation se monte à 34'368.00 CHF brut pour un 0,4 EPT.

3.5.2 Ressources humaines

Equivalent plein-temps		
Type	2024	2023
Personnel salarié en Suisse	4,75	4,47
Personnel volontaires	11,41	17,51

Heures de bénévolat 2024 : comité : 160h, représentants cantonaux : 77h, autres bénévoles : 47h.

Heures de volontariat 2024 : les volontaires d'Eirene Suisse sur le terrain contribuent de manière significative à soutenir les objectifs de l'association. Pendant leur déploiement, ils ne reçoivent pas un salaire suisse, mais une indemnité basée sur le coût de la vie du terrain d'affectation. Dans le même temps les assurances sociales en Suisse continuent d'être cotisées conformément aux normes des standards de qualité CEP d'Unité et une allocation de retour leur est versée à la suite d'engagements de longue durée. Le nombre d'heures de travail total de nos volontaires est estimé à 22'178 h pour 2024.

3.6 Rapport de performance

Le rapport de performance d'Eirene Suisse est composé du rapport annuel d'activités qui répond aux exigences des normes Swiss GAAP RPC et du rapport financier suivant. Le rapport de performance n'est pas soumis à révision mais n'en reflète pas moins avec exactitude l'exercice 2024. L'analyse des ratios financiers qui suit permet d'approfondir certains aspects liés à la santé financière d'Eirene Suisse.

3.6.1 Ratios financiers

Le tableau suivant présente différents ratios financiers pour les années 2023 et 2024. La couverture des fonds affectés DDC dépasse en 2024 le maximum de 40% autorisé, ce plafond étant calculé sur deux exercices, ainsi la moyenne 2023-2024 reste conforme au seuil fixé. Le ratio de réserve du capital propre a légèrement augmenté, en raison d'un exercice 2024 bénéficiaire contrairement à 2023. La part des dépenses consacrées aux projets, à l'administration et à la recherche de fonds a légèrement évolué par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison d'un ajustement plus fidèle de l'affectation des ressources humaines aux cahiers des charges 2024.

Tableau 1 : Chiffres et ratios clefs au 31.12

Description	2024	2023	Min	Max	Moy.	Eval*	Source
Couverture du financement de la DDC (cible : <-40%)	42,0%	37,5%	-	40%	-		DDC
Ratio de réserve du capital propre (en nombre de mois)	5,6	5,5	3	18	-		Zewo
Ratio de réserve du capital propres et des fonds affectés (en nombre de mois)	6,5	6,8	3	24	-		Zewo
Erosion des fonds propres sur les trois dernières années	+24%	+13%	-50%	-	-		DDC
Part des dépenses consacrées aux projets	91,3%	88,4%	65%	-	81%		Zewo
Part consacrée à l'administration et à l'obtention de financement	8,7%	11,6%	-	35%	12%		Zewo
Part consacrée à l'obtention de financement	3,1%	4,0%	-	25%	7%		Zewo

* Vert = très bon à excellent, Jaune = suffisant mais à améliorer, Orange = suffisant mais en baisse par rapport à l'année précédente, Rouge = insuffisant